

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 3556

présenté par

M. Lavergne, M. Girardin, M. Lecamp et Mme Le Peih

ARTICLE 15

À l'alinéa 30, substituer aux mots :

« l'entrée en vigueur »

les mots :

« la publication ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle.